

#ADOPTE1COACH

BGE LANCE UNE CAMPAGNE DIGITALE POUR RAPPELER LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CRÉATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

A partir du 4 décembre 2017, BGE publiera sur l'ensemble de ses réseaux sociaux une campagne d'information à destination des porteurs de projet et des entrepreneurs soucieux de s'informer sur les étapes indispensables pour réussir sa création d'entreprise. 15 thématiques seront abordées sous l'angle d'un premier niveau de conseil : comment réseauter, trouver ses premiers clients, faire un devis, écrire un business plan utile, pitcher son projet, lever les objections, réussir sa campagne de crowdfunding ...

#DEVENIRENTREPRENEUR

On ne naît pas entrepreneur, on le devient. Cette campagne est une action de sensibilisation à destination des entrepreneurs et des futurs créateurs d'entreprise afin de rappeler qu'il n'y a pas de déterminisme à la création d'entreprise. Il n'y a pas d'âge ou de profil idéal pour entreprendre, mais il y a des compétences et des aptitudes indispensables à avoir pour réussir : des compétences entrepreneuriales pour avoir une vision de son entreprise et détecter des opportunités, des compétences techniques pour vendre et gérer et bien sûr il faut un état d'esprit, une posture pour savoir rebondir et persévérer. BGE l'observe depuis 40 ans quels que soient les profils des entrepreneurs accompagnés.

#ADOPTE1COACH

C'est pourquoi il est nécessaire d'être à la fois challengé, accompagné et formé. « Nous faisons de l'accompagnement depuis 40 ans, nous avons testé beaucoup de choses sur un volume d'activité conséquent, nous avons regardé ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Aujourd'hui nous pouvons affirmer qu'il y a un enjeu fort derrière la formation et l'accompagnement des créateurs d'entreprise et des entrepreneurs. Nous formons des personnes qui seront plus à même de se développer, de créer de la valeur, qui seront outillées pour embaucher, se créer un réseau, remplir leur carnet de commande, augmenter leur chiffre d'affaires ... Il faut renforcer ces parcours car c'est un investissement indispensable pour faire réussir nos entreprises. » précise Jean-Luc Vergne, Président de BGE.

A propos de BGE – www.bge.asso.fr :

Créé en 1979, BGE est un réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise. Ecole de l'entrepreneuriat, BGE transfère les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux. Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de plus de 300 000 entreprises. Avec un fort ancrage territorial, le réseau BGE compte aujourd'hui 550 lieux d'accueil déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DOM, qu'animent 900 conseillers-salariés. Chaque année, 28 000 entreprises sont également accompagnées par BGE dans leur développement.

Contact presse BGE : Marie Fabre - 01 43 20 49 02 – fabre@bge.asso.fr